



VOTRE LETTRE DU

VOS RÉF.

NOS RÉF. 859/4.4.2/19/07

DATE

ANNEXE(S) 2 + 1 CD-ROM

CONTACT Els Vanautryve

TÉL. 02/524.74.19

FAX 02/524.74.48

E-MAIL Els.Vanautryve@health.fgov.be

OBJET Projet de liste positive reptiles

Monsieur,

Etant donné que tous les animaux ne sont pas appropriés à être détenus comme animal de compagnie, le législateur a prévu dans la loi sur le bien-être animal la possibilité d'établir une liste positive des animaux qui peuvent être détenus notamment par les particuliers. Pour les mammifères, cette liste est en vigueur depuis 2002.

Actuellement, mon Service prépare une liste positive de reptiles. Conformément à l'intention du législateur, seules les espèces pouvant être détenues par tout un chacun, y compris les amateurs, sans effet négatif sur le bien-être de l'animal concerné seront reprises sur la liste. Pour les détenteurs expérimentés, la loi prévoit la possibilité d'obtenir une dérogation pour la détention d'une espèce non reprise sur la liste.

En collaboration avec des experts indépendants, mon Service a établi un projet de liste (annexe 1). Vous trouverez les critères utilisés pour l'évaluation de toutes les espèces de reptiles dans l'annexe 2. Pour la nomenclature, la "The EMBL Reptile Database - March 2006" a été utilisée. Vous en trouverez copie sur le cd-rom joint à cette lettre.

Par la présente, je vous invite à me communiquer vos remarques éventuelles sur le projet de liste pour le 3 mars 2008 au plus tard, en tenant compte des critères d'évaluation utilisés et, pour la nomenclature, en vous basant sur la base de données précitée. Je vous prie également, pour chaque espèce, de justifier vos remarques par une argumentation scientifique afin de pouvoir vérifier si elles sont fondées.

Je vous remercie pour votre collaboration et vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

LE VETERINAIRE-DIRECTEUR,

Dr. G. EVRARD

.be



**Directoraat-generaal Dier, Plant
en Voeding**

Eurostation - Blok II - 7^e verdieping
Victor Hortaplein 40, bus 10
B - 1060 BRUSSEL

Tel. : 02/524.74.11
Fax : 02/524.74.48

**Direction générale Animaux,
Végétaux et Alimentation**

Eurostation - Bloc II - 7^e étage
Place Victor Horta 40, boîte 10
B - 1060 BRUXELLES

Annexe 2 - Critères d'évaluation

1. Facile à détenir

Ce critère est le plus important et a été divisé en cinq sous-critères.

1.1. *Logement simple à réaliser*

Pour ce critère, tous les éléments concernant le logement des reptiles ont été pris en compte (dimensions requises pour le terrarium, température et humidité minimales). Toutes ces conditions doivent pouvoir être facilement remplies par des personnes n'ayant jamais détenu des reptiles.

1.2. *Habitat facile à reproduire*

Pour garantir le bien-être des animaux, il est indispensable de reproduire leur habitat naturel afin de leur donner la possibilité d'exprimer autant que possible un comportement naturel. Il doit être facile, dès lors pour un détenteur de reptiles débutant, de remplir ces conditions.

1.3. *Nourriture facile à se procurer*

Quelqu'un qui n'a jamais détenu des reptiles doit également trouver facilement de la nourriture adaptée pour son animal.

1.4. *Taille maniable*

La taille de l'animal a une influence, d'une part, sur les conditions de détention nécessaires (les animaux plus grands ont en général besoin d'un terrarium plus grand) et, d'autre part, sur le risque de blessures pour l'animal. En effet, la taille de l'animal rend sa manipulation plus difficile, ce qui augmente le risque d'une manipulation inadéquate et de blessures provoquées par celle-ci, surtout chez des détenteurs de reptiles débutants.



1.5. *Vulnérabilité, tolérance et sensibilité au stress*

Les espèces fragiles (sensibilité aux blessures et au stress) ne sont pas facilement détenable. Pour ce critère, il a également été tenu compte de la différence de sensibilité des exemplaires capturés dans la nature et ceux élevés en captivité, en prenant en compte le pourcentage d'animaux dans le commerce provenant de la nature.

2. Sans danger pour l'homme

Ce critère a été pris en considération dans la mesure suivante :

- La manipulation des animaux dangereux est plus difficile que celle des animaux qui ne présentent aucun danger pour l'homme. Par conséquent, le risque de blessures dues à des manipulations inadéquates est plus grand pour des animaux dangereux, et ceci d'autant plus chez des détenteurs de reptiles débutants.
- Les animaux dangereux sont souvent traités différemment que les espèces non dangereuses. Ceci augmente également le risque de blessures et peut mettre en danger le bien-être de l'animal.
- En cas de maladie, de décès, ... du propriétaire, l'animal doit pouvoir être facilement accueilli. C'est loin d'être évident en cas d'animaux dangereux pour l'homme. Dès lors, des situations pareilles signifient un risque grave pour le bien-être de l'animal.

3. Documentation disponible en suffisance

Ce critère a été considéré généralement comme étant très important et signifie que de la documentation détaillée concernant les besoins et les conditions de détention de l'espèce en captivité doit être facile à se procurer par des débutants,. Des espèces pour lesquelles peu ou pas d'informations sont disponibles ne peuvent pas être reprises sur la liste positive.

4. Elevage en captivité connu

Les rapports sur l'élevage en captivité contiennent souvent des informations sur les conditions de détention des animaux. Néanmoins, le fait que la reproduction soit possible ne signifie pas nécessairement que les conditions de détention décrites suffisent à garantir le bien-être des animaux. Ce critère ne peut donc pas être conclusif, mais au maximum indiquer une direction.



24	<i>Lampropeltis alterna</i>
25	<i>Lampropeltis calligaster</i>
26	<i>Lampropeltis getula</i>
27	<i>Lampropeltis mexicana</i>
28	<i>Lampropeltis pyromelana</i>
29	<i>Lampropeltis ruthveni</i>
30	<i>Lampropeltis triangulum</i>
31	<i>Lampropeltis webbi</i>
32	<i>Lampropeltis zonata</i>
33	<i>Lamprophis aurora</i>
34	<i>Lamprophis fuliginosus</i>
35	<i>Lamprophis inornatus</i>
36	<i>Lamprophis olivaceus</i>
37	<i>Lamprophis virgatus</i>
38	<i>Natrix maura</i>
39	<i>Natrix tessellata</i>
40	<i>Nerodia cyclopion</i>
41	<i>Nerodia fasciata</i>
42	<i>Nerodia rhombifer</i>
43	<i>Nerodia sipedon</i>
44	<i>Pituophis catenifer</i>
45	<i>Pituophis melanoleucus</i>
46	<i>Pituophis ruthveni</i>
47	<i>Thamnophis atratus</i>
48	<i>Thamnophis brachystoma</i>
49	<i>Thamnophis butleri</i>
50	<i>Thamnophis couchii</i>
51	<i>Thamnophis elegans</i>
52	<i>Thamnophis fulvus</i>
53	<i>Thamnophis gigas</i>
54	<i>Thamnophis hammondi</i>
55	<i>Thamnophis marcianus</i>
56	<i>Thamnophis ordinoides</i>
57	<i>Thamnophis proximus</i>
58	<i>Thamnophis radix</i>
59	<i>Thamnophis rufipunctatus</i>
60	<i>Thamnophis sauritus</i>
61	<i>Thamnophis sirtalis</i>
62	<i>Thamnophis valida</i>



SCHILDPADDEN		
	Familie - Famille	Naam - Nom
63	Chelidae	Chelodina longicollis
64		Chelodina novaeguineae
65		Emydura subglobosa
66	Emydidae	Chrysemys picta
67		Emys orbicularis
68		Graptemys geographica
69		Graptemys pseudogeographica
70		Pseudemys concinna
71		Pseudemys nelsoni
72		Pseudemys peninsularis
73		Pseudemys texana
74		Terrapene carolina
75		Terrapene ornata
76		Trachemys scripta
77	Geoemydidae (Bataguridae)	Chinemys reevesii
78		Cuora amboinensis
79		Mauremys caspica
80		Mauremys iversoni
81		Mauremys leprosa
82		Mauremys mutica
83		Mauremys pritchardi
84		Mauremys rivulata
85	Kinosternidae	Kinosternon baurii
86		Kinosternon leucostomum
87		Kinosternon subrubrum
88		Sternotherus carinatus
89		Sternotherus depressus
90		Sternotherus minor
91		Sternotherus odoratus
92	Pelomedusidae	Pelomedusa subrufa
93		Pelusios castaneus
94		Pelusios gabonensis
95		Pelusios niger
96	Testudinidae	Testudo graeca
97		Testudo hermanni
98		Testudo marginata



HAGEDISSEN		
	Familie - Famille	Naam - Nom
99	Chamaeleonidae	Chamaeleo calyptratus
100		Furcifer pardalis
101	Gekkonidae	Ailuronyx seychellensis
102		Chondrodactylus angulifer
103		Coleonyx brevis
104		Coleonyx elegans
105		Coleonyx mitratus
106		Coleonyx variegatus
107		Eublepharis macularius
108		Geckonia chazaliae
109		Gehyra dubia
110		Gehyra mutilata
111		Goniurosaurus araneus
112		Goniurosaurus kuroiwae
113		Goniurosaurus lichtenfelderi
114		Goniurosaurus luii
115		Hemitheconyx caudicinctus
116		Lepidodactylus lugubris
117		Nephrurus asper
118		Oedura monilis
119		Phelsuma abbotti
120		Phelsuma cepediana
121	Phelsuma klemmeri	
122	Phelsuma laticauda	
123	Phelsuma lineata	
124	Phelsuma madagascariensis	
125	Phelsuma quadriocellata	
126	Phelsuma serraticauda	
127	Phelsuma standingi	
128	Rhacodactylus auriculatus	
129	Rhacodactylus ciliatus	
130	Rhacodactylus leachianus	
131	Lacertidae	Timon lepidus
132		Timon pater
133	Polychrotidae	Anolis carolinensis
134		Anolis equestris
135		Anolis porcatus
136		Anolis roquet
137		Norops sagrei
138	Scincidae	Egernia cunninghami
139		Egernia depressa



140		<i>Egernia frerei</i>
141		<i>Egernia hosmeri</i>
142		<i>Egernia inornata</i>
143		<i>Egernia rugosa</i>
144		<i>Egernia saxatilis</i>
145		<i>Egernia stokesii</i>
146		<i>Egernia striata</i>
147		<i>Egernia striolata</i>
148		<i>Egernia whitii</i>
149		<i>Tiliqua multifasciata</i>
150		<i>Tiliqua nigrolutea</i>
151		<i>Tiliqua occipitalis</i>
152		<i>Tiliqua rugosa</i>
153		<i>Tiliqua scincoides</i>
154	Varanidae	<i>Varanus acanthurus</i>
155		<i>Varanus gilleni</i>
156		<i>Varanus glauerti</i>
157		<i>Varanus scalaris</i>
158		<i>Varanus similis</i>
159		<i>Varanus storri</i>
160		<i>Varanus timorensis</i>
161		<i>Varanus tristis</i>